

La Banque Transatlantique, en partenariat avec l'Union des Français de l'Étranger (UFE) et Opinionway, dévoile le premier **Observatoire de l'expatriation**.

CES EXPATRIÉS QUI FONT RAYONNER LA FRANCE À L'ÉTRANGER

- *85% des expatriés se déclarent « fiers d'être français ».*
- *63% d'entre eux se considèrent comme des « ambassadeurs de la France » dans leur pays d'accueil.*
- *Malgré la distance et les années, les expatriés témoignent d'un attachement très fort à la France, en particulier à la transmission de la langue française et à la consommation de médias et de produits « made in France ».*

Paris, le 26 juin 2020 – Ils sont plus de 2 millions de Français établis hors de France. **Le premier Observatoire de l'expatriation Banque Transatlantique met en lumière leur réalité souvent méconnue.** Il répond à la mission d'intérêt général poursuivie par l'UFE et à l'engagement de la Banque Transatlantique en faveur du rayonnement de la France dans le monde. Cette vaste consultation a été menée en partenariat avec Opinionway et l'Union des Français de l'étranger (UFE) en février dernier. Elle vise à donner la parole aux Français qui sont partis vivre à l'étranger afin de mieux comprendre qui ils sont, la nature de leurs liens avec la France et leur perception du rayonnement de l'Hexagone dans le monde.

Des expatriations de long terme motivées par des raisons professionnelles (39%)... mais aussi par l'amour ou par l'envie de découverte !

Questionnés sur les raisons de leur première expatriation, les répondants évoquent une opportunité professionnelle (39%), le désir de progresser professionnellement et/ou socialement (20%) et de bénéficier d'une rémunération plus élevée (13%).

Mais la sphère professionnelle n'est pas la seule raison de départ. Ainsi, pas moins d'un répondant sur quatre évoque l'amour (25%). Cette proportion s'élève même à 34% dans l'Union Européenne, ce qui fait écho au million de « *bébés Erasmus* » revendiqués par la Commission Européenne en 2014. La troisième raison invoquée est la découverte d'une nouvelle culture (23%), un score qui monte même à 38% en Océanie.

Plus de 9 expatriés sur 10 sont satisfaits de leur situation à l'étranger

Sur le plan professionnel, les répondants déclarent que leur pays d'expatriation est plus adapté que la France pour exercer une activité professionnelle (68%), chercher du travail (64%) ou encore créer une entreprise (64%). Notons qu'assez peu de répondants déclarent avoir rencontré des difficultés d'ordre

professionnel ou matériel lors de leur première installation à l'étranger. Si 34% évoquent l'éloignement avec leurs proches comme l'une des principales difficultés rencontrées sur place, 24% les difficultés administratives et 22% la barrière de langue, seuls 11% citent la recherche d'emploi et 9% les difficultés liées à leur nouvel environnement professionnel et le choix du logement.

En conclusion, la quasi-totalité des répondants est satisfaite de son expatriation (93%) et la moitié en est même très satisfaite (51%). Cette satisfaction transparaît notamment dans l'écart entre la durée d'expatriation initialement prévue et la durée d'expatriation effective. Les répondants déclarent qu'ils prévoient de rester 7 ans en moyenne dans leur pays d'accueil, mais au moment de l'enquête, ils y sont déjà depuis 20 ans en moyenne.

85% des Français expatriés se déclarent fiers d'être français

Bien qu'éloignés de leur pays d'origine, **85% des expatriés se disent fiers d'être français** et continuent à promouvoir la culture de la France, son patrimoine et sa gastronomie.

Mieux, plus de 6 répondants sur 10 se considèrent comme des « ambassadeurs de la France » dans leur pays d'accueil (63%). Ils se sentent prioritairement citoyens français (34%), citoyens européens (26%) ou citoyens du monde (23%), plutôt que citoyens de leur pays d'accueil (11%).

Les domaines qui contribuent le plus à nourrir leur fierté sont **la culture de la France (63%), son patrimoine historique (59%), sa gastronomie (59%), sa beauté (57%) et l'art de vivre français (46%).**

Des différences bien plus marquées apparaissent entre expatriés et métropolitains, sans doute nourries par le recul et la distance. Les expatriés sont environ trois fois plus nombreux que les métropolitains à être fiers du modèle éducatif français (18% vs. 7%) ou encore des prises de positions de la France sur la scène internationale (14% vs. 5%) ou en matière de politiques sociales et économiques (6% vs. 2%).

« Loin des stéréotypes, cet Observatoire dresse le portrait d'expatriés heureux et fiers d'être français. Grâce à leur expérience dans leurs pays d'accueil, ils ont pu à la fois relativiser, mais aussi prendre la mesure de ce qui fait la valeur et le rayonnement de la France dans le monde », déclare **Bruno Julien-Laferrière, président du Directoire de la Banque Transatlantique.**

Ces expatriés considèrent, par ailleurs, que la France présente des **atouts inégalables en matière de protection sociale et d'éducation.** Ainsi, 57% considèrent que la France est plus adaptée pour un suivi médical. De même, 47% des répondants ont tendance à penser que la France est le pays le plus adapté pour scolariser son enfant.

Des nuances sont à souligner, notamment en termes d'âge. **Les moins de 35 ans sont davantage fiers du modèle social (33%) et éducatif français (24%)** que les répondants âgés de 65 ans et plus (17% et 12%). **Ceux-ci revendiquent, quant à eux, davantage les valeurs républicaines françaises (28% contre 17%).**

« Le rayonnement du pays reste très fort pour nos compatriotes à l'étranger. La France doit toutefois améliorer la perception de son dynamisme économique par les Français expatriés », déclare **Vincent Joulia, membre du Comité exécutif de la Banque Transatlantique.**

Un lien indéfectible avec la France, nonobstant la distance et les années

Même après de longues années passées loin de la France, les répondants gardent des attaches très fortes avec l'Hexagone, ce qui conduit 77% d'entre eux à revenir au moins une fois par an. Seuls 2% déclarent ne jamais y retourner.

L'attachement des participants à la France se manifeste également à travers la langue. C'est le cas d'abord avec les amis : 63% des répondants parlent majoritairement le français entre amis et 60% ont des amis français ou côtoient des cercles de Français dans leur pays d'accueil. Une pratique qui a cours au sein de la famille : 78% des répondants qui ont des enfants parlent surtout le français avec eux. Dans une moindre mesure, cet ancrage s'exprime également au travail : 37% parlent majoritairement le français dans le cadre professionnel.

Le lien que les participants entretiennent avec la France s'exprime aussi à travers leur consommation, tant en termes de médias que de produits. Ainsi, la quasi-totalité des répondants déclare continuer de suivre l'actualité de la France (97%), la plupart le font via les médias français nationaux (78%) et un quart des répondants continue même de suivre l'actualité française via des médias régionaux français (24%). Par ailleurs, plus des deux tiers des Français (68%) déclarent consommer régulièrement des produits culturels français (livres, films ou musique). Plus de la moitié continue de consommer des produits ou services de marques françaises (57%), 30% fréquentent des boutiques, cafés ou restaurants français là où ils vivent et 21% privilégient le « *made in France* ».

« Cet Observatoire démontre que l'adage « loin des yeux, loin du cœur » ne s'applique décidément pas aux Français vivant à l'étranger » déclare **François Barry Delongchamps, Président de l'UFE**. *« C'est important que les pouvoirs publics, comme nos compatriotes dans l'Hexagone, en aient conscience et ne laissent pas ce lien précieux se distendre. Ce rayonnement à l'international est une force tant pour la culture que pour l'économie française ».*

Retrouvez l'étude complète et les infographies des chiffres clé à l'adresse :

www.observatoire-expatriation.com

Méthodologie

L'Observatoire de l'expatriation est une consultation réalisée auprès des Français vivant à l'étranger. Cette population a été sollicitée directement par l'Union des Français de l'Étranger. 200 000 personnes ont été contactées et invitées à participer à la consultation. Au total, 6 489 personnes y ont participé. Parmi celles-ci, 5382 personnes ont validé leurs réponses, soit 2,7% des personnes contactées. Aucun redressement des résultats n'a été effectué en vue d'assurer leur représentativité. Les *interviews* ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*), du jeudi 13 février au vendredi 28 février 2020.

À propos de la Banque Transatlantique

Fondée en 1881 par Eugène Pereire, président de la Compagnie Générale Transatlantique, dont elle tient son nom, la Banque Transatlantique est une filiale du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Présente à Paris et dans dix implantations à l'international, la Banque Transatlantique est spécialisée dans l'accompagnement des Français expatriés. Elle est un partenaire privilégié des établissements scolaires français à l'étranger, des associations dédiées aux Français expatriés et des institutions culturelles françaises locales.

À propos de l'UFE

L'UFE est l'association incontournable pour les Français expatriés partout dans le monde. Fondée en 1927, elle assure, encore aujourd'hui, la défense et les intérêts des Français vivant à l'étranger auprès des pouvoirs publics. Accueil, entraide, convivialité et rayonnement sont les quatre valeurs essentielles de l'association.

Présente dans 100 pays au travers de 170 représentations, l'UFE intervient dans différents domaines : droit, protection sociale, santé, enseignement, fiscalité ou encore sécurité.

Contact presse :

Marie GOISLARD | RUMEUR PUBLIQUE

Tél. : 06 21 23 37 75 - marieg@rumeurpublique.fr / banquetransatlantique@rumeurpublique.fr